

# Gérer les spécificités du droit applicable à l'achat public informatique



## PUBLIC



Toute personne intéressée par la préparation, l'exécution et le pilotage des marchés publics informatiques.

## OBJECTIFS



- ☑ Connaître le cadre juridique entourant les marchés publics informatiques ;
- ☑ Maîtriser les spécificités de ce secteur ;
- ☑ Intégrer au mieux les clauses sensibles des pièces contractuelles de ces marchés ;
- ☑ Gérer l'aspect de la propriété intellectuelle.

## LE PLUS DE LA FORMATION



Lors de cette formation, vous bénéficierez d'exposés-débats, d'exercices de validation des acquis, d'entraînement et de présentation de plusieurs exemples de marché et d'un exercice pratique sur le CCAG-TIC.

### Appréhender le contexte législatif et réglementaire

- Les spécificités des marchés publics informatiques par rapport aux autres marchés publics ;
- Les difficultés liées aux marques et au prêt de main-d'œuvre ;
- La propriété intellectuelle des logiciels ;
- L'innovation et les évolutions technologiques ;
- L'hébergement des données de santé ;
- La mise en œuvre du RGPD dans les marchés.

### Focus sur les différents types de marchés publics informatiques

- Le marché d'achat de matériel ;
- Le marché de concession de droit d'utilisation de logiciel standard ;
- Les marchés de réalisation de logiciel spécifique ;
- Les marchés de tierce maintenance applicative et d'infogérance.

### Maîtriser les possibilités pour l'acheteur

- Les différentes formes de marché et de techniques d'achat (accord-cadre...) ;
- Les formes de prix ;
- La formalisation des maintenances et niveaux de service attendus.

### Rédiger le dossier de consultation des entreprises

- Le modèle économique à privilégier en fonction du type d'achat ;
- La définition des unités d'œuvre ;
- Le phasage des opérations informatiques ;
- Les clauses « sensibles » pour les fournisseurs.

### Exercice pratique sur le CCAG-TIC

- Examiner les clauses spécifiques, notamment celles relatives aux prix, aux responsabilités aux modalités de réception (VA, VSR...), aux pénalités, aux niveaux de service, à la propriété intellectuelle... Et aux garanties.

### Gérer les évolutions technologiques en cours de marché.

## DATES

jeudi 26 mars

jeudi 8 octobre



## INFOS

La formation se déroule à Paris.  
7 heures de formations validées.  
Horaires : 9h30 - 12h30 / 13h00 - 17h00

Support de cours dématérialisé  
et repas inclus.



## TARIF

1 jour - 700 €

## FORMATEUR



Alain JOSSAUD,  
juriste, Resah